



Compte-rendu de réunion

Comité Directeur

du 7 juin 2014

Présents

Didier Rami, Bernard Barascud, Maurice Dejean, Thérèse Droui, Claudie Gallet, Gisèle Gallet, Alain Garrabé, Pierre-Jean Gaubil, Pascale Hautefort, Josèphe Lamothe, Michel Pascal ;

Excusés

Vincent Denhez, Eric Gonzalez, Christine Marleaux, Isabelle Moreau ; Nicolas Jonette.

Ordre du jour :

- Création d'un Centre d'Entraînement Régional au CREPS
- Open de France
- Plan de Développement
- Calendrier sportif
- Arbitrage
- Subventions aux Jeunes en Pôle
- Questions diverses : Résolument Féminin, initiation Robin des Bois, Championnat de France Jeunes

Avant la réunion, Didier RAMI fait part des problèmes que rencontre actuellement l'Association Sportive de l'Union, et des répercussions sur les différentes sections sportives, dont le Tir à l'Arc qui se propose de déposer rapidement des statuts afin d'être prochainement autonome.

CENTRE D'ENTRAINEMENT REGIONAL

- La création de ce Centre au sein du CREPS est en bonne voie : le Président Didier RAMI a eu une réunion avec le Directeur du CREPS et les représentants de la DRJSCS ; le dossier est rempli, les questions abordées ont été sur la pérennité de la structure et du poste qui y sera attaché. Le dossier a été accepté en première analyse (régionale), on peut donc espérer une validation sur le plan national, avec déblocage de la subvention. Sur 14 demandes régionales, il ne pouvait y avoir que 6 dossiers retenus, c'est donc un excellent point d'en faire partie.
- On rencontre maintenant des problèmes de financement par le CREPS, pour le projet initial : le Conseil Régional sera mis au courant pour d'éventuelles possibilités de sa part.
- Cette structure ne fera pas concurrence au Pôle de Bordeaux, puisqu'il s'agit d'un suivi d'élèves plus âgés (étudiants, jeunes actifs), et qu'il proposera des formations décentralisées.
- La FFTA doit faire un courrier avec avis favorable, et le DTN rencontrera prochainement le Directeur du CREPS.
- Un autre point discuté est le lieu exact, avec pas de tir ouvert-fermé en sécurité et jusqu'à 70 m, car des arbres classés sont sur la zone prévue. Nicolas JONETTE se rendra au CREPS pour effectuer un piquetage du terrain permettant la protection de ces arbres.
- Le pas de tir de Bordeaux doit être refait, et on pense pouvoir récupérer la structure Algeco qui s'y trouvait.
- En attendant l'ouverture de la structure au sein du CREPS, les entraînements pourront commencer à Paul Sabatier dès que le poste Entraînement et Formation aura été créé et sera pourvu.
- Rappel : la structure sera ouverte aux archers qui le désirent avec leurs entraîneurs pour un travail avec le cadre technique.

OPEN DE FRANCE

- Il a eu lieu les 24-25 mai à Gonfaron (Var)
- Michel PASCAL rappelle la formation des 3 équipes, chacune de 5 archers, un capitaine, et un arbitre mis à disposition de l'organisateur. Les équipes ont été formées selon les performances et les affinités.
- On note une bonne intégration et un bon comportement des nouveaux, en particulier des Jeunes, Chloé, Théo et Nicolas. Les âges allaient de 10 ans (Chloé) à 70 ans.
- On a découvert la possibilité de présenter une équipe Jeunes mixte, ce qui n'avait pas été signalé : à retenir pour l'an prochain, si nous avons suffisamment de Jeunes dans les différentes catégories d'arc.
- La formule gîte avec possibilité de cuisiner pour la collectivité est très intéressante, elle a permis de faire des économies sur le poste restauration, malgré des plateaux-repas à 16 €, alors que l'hébergement était très supérieur au budget habituel (zone très touristique). Les bénévoles accompagnateurs ont libéré les équipes de tout souci de logistique et de ménage et en sont vivement remerciés. Le budget prévisionnel initial, égal à celui de 2013 (5000 €), a été dépassé, mais moins qu'on ne le craignait : 5294 € dépensés.
Tout s'est parfaitement déroulé, il y avait une bonne cohésion de groupe, et c'est une réussite sur le plan humain, les bénévoles réfléchissant même aux améliorations pouvant être apportées !
- La Ligue MP a rapporté 2 médailles de Bronze, l'une chez les Femmes, l'autre chez les Hommes. Le prochain Open aura lieu dans la Ligue Centre, près d'Orléans, de Bourges ou de Bonneval.
Il faudra prévoir un budget en conséquence : 6/7 h de trajet à prévoir, nécessité de 2 chauffeurs, ou d'une voiture en plus. Mais l'hébergement et la restauration seront sans doute moins chers, même avec une équipe Jeunes en plus.

PLAN DE DEVELOPPEMENT

- Le plan envoyé à la DRJSCS a été accepté par celle-ci.
- Bernard BARASCUD a rencontré Patrice MARTIN et la Directrice adjointe de la DRJS +++++
- Les membres du Comité de Ligue examinent rapidement les feuillets du Suivi du Plan, pour répartition des tâches restant à faire.

CALENDRIER SPORTIF

- Les Présidents des Comités Départementaux ont validé les candidatures pour l'organisation des compétitions sur la saison hivernale.
- 2 clubs ont oublié d'inscrire une date (Bressols et Léguevin) ; ils pouvaient demander au CD d'inscrire à leur place ; après clôture des validations, il y a une amende à payer à la FFTA.
Si le CD ou la Ligue inscrit, le club devra rembourser l'inscription car la FFTA prélève sur le compte du CD (ou de la Ligue)
- En cas de compétition samedi et dimanche : il faut écrire du... au ..., si 2 lignes sont utilisées, une pour le samedi, une pour le dimanche, ce sont des compétitions différentes et double paiement.
- Problème de Viviez qui demande une compétition Fita, sans autorisation du propriétaire du terrain, ni du club de Decazeville dont ils « squattent » le terrain : en l'absence de situation claire, le Président du CD 12 n'a pas validé et demande à la Ligue de faire de même.
- Championnats de Ligue : Auch se propose pour l'organisation du Championnat Jeunes le samedi 7/2/2015 et du Championnat Scratch le dimanche 8/2 : accordé.
- L'Union est candidat pour l'organisation du championnat Adultes le 1/2/2014 : accordé
- Montauban se propose pour le Championnat de Ligue Nature, mais l'a déjà eu, alors que Montgiscard n'a jamais été organisateur : le championnat Nature aura lieu en avril (prochain calendrier) à Montgiscard.
- Didier RAMI a demandé à Tarbes de changer de date en raison du Championnat de Ligue.
- Des clubs sont en retard de règlement de la part Ligue : Lavaur, Graulhet, Figeac, TAC, Castres, Cugnaux, L'Isle Jourdain, Blagnac : les chèques doivent être envoyés avant la fin de la période de validation par la Ligue, sous peine de non-validation.

ARBITRAGE

- Thérèse DROUI donne les résultats du dernier examen : 4 candidats sur 4 ont été reçus : 2 en Nature (JM. CHIEZE, J. ARNAUD), 1 en Fita (G. SIMONIN) et 1 en Campagne (P. RABIOUX)
Félicitations à tous les quatre !

- La cession de novembre comportera beaucoup plus de candidats.
- Les réunions centralisées : faire le bilan
- Demandes de candidatures : elles ne se feront plus toute l'année, mais sur 2 mois seulement, pour une formation plus harmonieuse, et donc plus efficace : septembre et février.
- Brassards : la FFTA propose désormais des brassards de candidats arbitres pour 6 € : la Ligue achètera 30 brassards qui seront prêtés aux candidats pendant leur formation.
- Casquettes : achat possible pour les arbitres qui désirent remplacer une casquette trop défraîchie ou pouvoir en changer lors de compétitions longues ; Thérèse DROUI enverra un courriel pour les commandes.
- Mise à jour du manuel : après discussion, le Ligue décide de continuer à fournir un manuel papier, édité par ses soins (photocopies sur papier blanc, avec intercalaires et classeur) aux nouveaux candidats arbitres, qui devront les tenir à jour. Les autres arbitres et candidats ont tous le manuel ; ils peuvent choisir de le remplacer par une tablette s'ils le désirent ou conserver le manuel papier.

SUBVENTION JEUNES EN POLE ESPOIR

- Problème Erika : Didier RAMI n'a pas de nouvelles récentes. Rappel : Erika a quitté le Pôle Espoir l'an passé, avec du matériel prêté et le dernier trimestre restant dû. La FFTA a demandé l'aide de Didier RAMI, qui a pu rétablir le contact entre les parents d'Erika et la FFTA. Il n'a eu de nouvelles depuis. Erika n'est plus licenciée, ni dans la Ligue, ni hors Ligue.
- Suite à cet incident, la Ligue a décidé de ne plus verser la subvention aux parents, mais directement à la FFTA. Il faudra voir les modalités avec le Trésorier de la Fédération.
L'argent jusque là versé aux familles pour les achats de matériel ne sera débloqué que sur demande d'achat de la part de l'entraîneur du Pôle Espoir.

QUESTIONS DIVERSES

- **Commission Féminine** : « Résolument Féminin » : il n'y a à ce jour qu'une équipe inscrite, celle de Lannemezan. Gisèle renverra l'information aux clubs, en rappelant la possibilité de former des équipes inter-clubs, voire inter-départementales. Il sera dit que l'équipe peut effectuer le tir d'une ou de plusieurs épreuves hors ligue, pourvu que la feuille d'équipe soit signée par l'arbitre de la compétition.
- **« Robin des Bois »** : initiation avant les spectacles : succès le vendredi et le samedi, mais peu de monde le dimanche en raison de la pluie qui a dissuadé les spectateurs de venir au stand, un peu éloigné de l'entrée. Plus de 500 personnes sont venues à l'initiation, en majorité des femmes. Didier RAMI a expliqué le jeu de la « Flèche d'Or », à trouver selon des indices donnés.
- **Championnat de France Jeunes** : la nouvelle formule remplaçant la Semaine Jeunes pose le problème des déplacements, car certains jeunes seront en individuel, d'autres en équipes (de club, de Ligue) au lieu d'un séjour de la durée de la manifestation.
Nicolas JONETTE sera présent 3 jours et non plus la semaine. Il n'a pas encore formé l'équipe, devant savoir quels jeunes se déplaceront.
Il est conseillé d'assurer soi-même ses réservations, plutôt que de demander au Syndicat d'Initiative, celui-ci demandant 5 € sur chaque dossier pour les frais.
